

Textile et sacré

Bannières, vêtements et linges liturgiques en Haute-Bretagne aux XVI^e et XVII^e siècles

Préoccupés, à partir des années 1960, de sociologie religieuse, puis d'histoire des mentalités et d'anthropologie historique, avant de prendre place dans le courant de l'histoire culturelle, les historiens du religieux ont, inévitablement, laissé en friche certains chantiers considérés comme relevant de l'ancienne histoire institutionnelle, voire des simples discussions de sacristie¹. C'est le cas de la paramentique, délaissée depuis des décennies parce que l'étude des ornements liturgiques, et notamment des linges et vêtements, ne paraissait pas pouvoir s'intégrer aux recherches sur les croyances et les pratiques du peuple chrétien, non plus qu'à l'étude des principaux changements culturels et religieux, tels la Réforme catholique. Le dépouillement de la *Bibliographie annuelle de l'histoire de France* permet de prendre la mesure de la rareté des travaux dans ce domaine. Celle-ci s'explique également par la faiblesse du nombre d'œuvres conservées (pour les périodes antérieures à l'époque contemporaine) et l'absence de sources archivistiques spécifiques². Ceci dit, depuis une dizaine, voire une quinzaine d'années, l'Inventaire général et les musées réhabilitent l'intérêt de la paramentique, souvent par le biais d'expositions. Les spécialistes de l'époque contemporaine ainsi que ceux du XVIII^e siècle se révèlent les plus dynamiques en la matière. Je pense tout particulièrement à l'exposition *Paramentica : tissus lyonnais et art sacré, 1800-1940*, organisée par Bernard Berthod et Élisabeth Hardouin-Fugier, qui s'est tenue à Lyon au musée de Fourvière en 1992³, ainsi qu'à l'exposition organisée par Christine Aribaud et intitulée *Soieries en sacristie. Fastes liturgiques, XVII^e-XVIII^e siècles*, qui s'est tenue à Toulouse au musée

¹ Je remercie tous ceux qui, à l'occasion de cette communication, m'ont fait part de leurs remarques et suggestions.

² Du moins pour l'époque moderne.

³ BERTHOD, Bernard, HARDOUIN-FUGIER, Élisabeth, *Paramentica. Tissus lyonnais et art sacré, 1800-1940*, catalogue d'exposition, Lyon, musée de Fourvière, 1992, 197 p.

Paul Dupuy du 26 octobre 1998 au 31 janvier 1999⁴. Certains historiens commencent à emboîter le pas, en élaborant un questionnaire spécifique, leur démarche étant bien entendu différente de celles des historiens d'art, des conservateurs et des chercheurs de l'Inventaire. C'est ainsi qu'en 1999, dans son ouvrage *La bénédiction de Prométhée. Religion et technologie, XIX^e-XX^e siècles*, Michel Lagrée s'intéresse aux débats qui ont lieu à l'intérieur de l'Église catholique entre les contempteurs et les admirateurs de l'innovation technologique à propos de l'utilisation du coton, puis du nylon, dans la réalisation des vêtements sacerdotaux et des linges liturgiques⁵.

Bien d'autres pistes peuvent être défrichées. Ainsi, l'étude des bannières, vêtements et linges liturgiques me semble constituer une entrée tout à fait pertinente pour saisir un certain nombre d'échanges économiques, culturels et artistiques à l'époque moderne. En prenant appui sur quelques exemples, tous tirés ici de l'étude de trois diocèses de Haute-Bretagne (ceux de Rennes, de Dol et de Saint-Malo), il s'avère intéressant d'envisager successivement l'aspect économique, la question, sociale, culturelle et artistique, du choix de ces ornements, enfin l'aspect plus proprement religieux, et donc pleinement culturel.

Investissement financier, réalisation des objets et rayonnement économique de Rennes

L'étude de ces objets présente une dimension économique dans la mesure, tout d'abord, où l'investissement financier, que nous pouvons mesurer grâce aux comptes de fabrique, est assez lourd pour les paroisses⁶. L'achat d'une bannière neuve, à Gévezé, dans le diocèse de Rennes, en 1573-1574, s'élève à 150 livres, sans compter l'étui, alors que les années précédentes, le total des dépenses de la fabrique est en moyenne de 40 livres⁷. Le coût des vêtements liturgiques est nettement moindre puisqu'en 1588-1589 les trésoriers dépensent 20 livres pour

⁴ ARIBAUD, Christine, *Soieries en sacristie. Fastes liturgiques, XVII^e-XVIII^e siècles*, catalogue d'exposition, Paris/Toulouse, Somogy/Paul Dupuy, 1998, 199 p.

⁵ LAGRÉE, Michel, *La bénédiction de Prométhée. Religion et technologie, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Fayard, 1999, notamment p. 180-187.

⁶ Sur l'intérêt des comptes de fabrique pour la connaissance des bannières, linges et vêtements liturgiques, voir LEPAREUR, Florence, *La vie paroissiale dans le Haut-Maine à la fin du Moyen Âge (1367-1530) d'après les archives fabriciales*, thèse, université du Maine, s. d., p. 359-365.

⁷ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, G Gévezé 5.

deux chasubles⁸, trois étoles⁹ et trois manipules¹⁰. Cela constitue néanmoins, pour cette année, un des principaux postes de dépense¹¹. Le prix de ces ornements explique le fait que, dans les années 1590, pendant les guerres de la Ligue, les habitants d'une majorité de paroisses du bassin rennais choisissent de les mettre à l'abri derrière les murailles de la capitale bretonne.

Et ce d'autant que, malgré l'investissement financier que représentent ces ornements, la plupart des paroisses sont bien pourvues dès le début du XVI^e siècle, ce que nous révèlent les inventaires d'ornements parfois joints aux comptes de fabrique. Ainsi, à Louvigné-de-Bais, dans le pays de Vitré, on compte en 1503 deux bannières, onze chasubles, sans doute dix dalmatiques¹², presque toutes pourvues d'étoles et de manipules, vingt et un surplis¹³, trente-sept aubes¹⁴, quarante-six amicts¹⁵, soixante-quatre nappes¹⁶. Les paroisses urbaines sont encore mieux pourvues, en quantité et en qualité, et les différences portent d'abord sur les courtines¹⁷, les parements d'autel, les costumes de statues¹⁸, ainsi que le nombre de vêtements litur-

⁸ Chasuble : vêtement porté par-dessus tous les autres par le prêtre qui célèbre la messe. Pour une définition complète des objets religieux, accompagnée d'illustrations, voir le *Thesaurus des objets religieux. Meubles, objets, linges, vêtements et instruments de musique du culte catholique romain*, Paris, Caisse nationale des monuments historiques et des sites/Éditions du patrimoine, 1999, 406 p. Pour une histoire des vêtements liturgiques au Moyen Âge, les périodes moderne et contemporaine en étant directement héritières, voir MANE, Perrine, PIPONNIER, Françoise, *Se vêtir au Moyen Âge*, Paris, Adam Biro, 1995, p. 139-148.

⁹ Étole : longue bande d'étoffe portée autour du cou par le célébrant et les desservants à la messe et pour administrer les sacrements.

¹⁰ Manipule : bande d'étoffe portée sur le bras gauche par le célébrant et les desservants lors de la messe.

¹¹ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, G Gévezé 5.

¹² Dalmatique : vêtement porté par-dessus tous les autres par le diacre et le sous-diacre lors de la messe.

¹³ Surplis : vêtement de dessus, constitué de toile fine, porté par les membres du clergé en dehors des cérémonies liturgiques (si ce n'est lors de certaines processions), ainsi que par les clercs sans habits spécifiques, les chœurs et les enfants de chœur.

¹⁴ Aube : vêtement de dessous, en toile de lin ou de chanvre, que portent les clercs pour célébrer la messe et procéder aux fonctions qui la précèdent et la suivent immédiatement.

¹⁵ Amict : Pièce de tissu blanc portée sous une aube, servant à en protéger le col aussi bien qu'à préserver le cou du froid.

¹⁶ LAGADEC, Yann, RESTIF, Bruno, « Pouvoir et religion dans une paroisse rurale de Haute-Bretagne au XVI^e siècle : le compte de fabrique de Louvigné-de-Bais (1503-1504) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 109, 2002, n° 1, p. 31-60.

¹⁷ Courtine : rideau placé sur le côté d'un autel (deux courtines encadrent alors l'autel) ou, éventuellement, derrière l'autel.

¹⁸ Costumes de statues : vêtements placés sur les statues les plus vénérées. Ce sont souvent des robes, notamment lorsqu'il s'agit de statues de la Vierge.

giques¹⁹. Mais les situations sont diverses car une paroisse moins riche comme celle de Sens, dans le nord du diocèse de Rennes, ne possède, toujours en 1503, que trois chasubles²⁰. Par ailleurs, l'évolution chronologique ne se traduit pas nécessairement par un accroissement quantitatif²¹.

À l'achat lui-même s'ajoutent les frais d'entretien (ainsi doit-on régulièrement faire appel à des «cousturiers») et de nettoyage. En effet, deux fois par an en général, des femmes sont payées pour nettoyer le linge, à l'exception des corporaux, linges placés pendant la messe sous les objets contenant les saintes espèces et sous les hosties, et qui, du fait de ce contact, ne peuvent, insistent les statuts synodaux²², être lavés que par des ecclésiastiques. Pour réduire les coûts, les trésoriers d'un certain nombre de paroisses achètent de la toile, du fil et certaines étoffes, et ce sont des artisans locaux, voire, comme à Paramé²³, les paroissiens eux-mêmes, qui réalisent certains vêtements et linges liturgiques, tels les surplis, les aubes ou les nappes.

Il n'en va pas de même pour certains objets, notamment les bannières et les chasubles, que seuls les brodeurs peuvent réaliser. Les archives des corporations qui ont été conservées²⁴ ne permettent guère de connaître ces artisans, et l'outil le plus utile en la matière est le fichier constitué par Bourde de La Rogerie, essentiellement à partir des comptes de fabrique et des minutes notariales²⁵. Ce travail peut bien sûr être complété par le dépouillement des archives que Bourde de La Rogerie n'avait pu consulter.

Il apparaît que les brodeurs résident presque tous à Rennes, et le recours à leurs services forme une aire d'influence de la ville, qui est d'abord une zone de rayonnement économique. Celle-ci couvre la totalité

¹⁹ Ainsi, il y a à Saint-Sulpice de Fougères en 1503 douze courtines et rideaux, sans compter les tapisseries, les parements d'autels et cent soixante nappes. Notons également la présence de cinq robes pour la statue de la Vierge (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, G Fougères Saint-Sulpice 28).

²⁰ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, G 565.

²¹ Ainsi, en 1730, la paroisse de Saint-Jacques, au sud de Rennes, n'est pas mieux pourvue que celle de Louvigné-de-Bais au début du XVI^e siècle (GRIMAULT, Abbé, *Ma paroisse de Saint-Jacques, épiscopale et suburbaine*, Rennes, Imprimerie du Journal de Rennes, 1916, 507 p.). Cependant, les paroisses de Haute-Bretagne sont, dans l'ensemble, nettement mieux pourvues que celles du Haut-Languedoc (ARIBAUD, Christine, *ouvr. cit.*, p. 24 et 64).

²² C'est le cas, par exemple, des statuts synodaux de Denis Briçonnet, évêque de Saint-Malo, en 1515.

²³ Arch. mun. Saint-Malo, Paramé, GG 271.

²⁴ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, sous-série 5 E, corporations de Rennes ; Arch. mun. Rennes, sous-série 11 Z, communauté des marchands de Rennes.

²⁵ *Fichier Bourde de La Rogerie. Artistes, artisans, ingénieurs... en Bretagne*, s. l., Association pour l'Inventaire de Bretagne, 1998, n. p.

des diocèses de Rennes et de Dol, ainsi que l'essentiel du diocèse de Saint-Malo. Nous trouvons bien quelques brodeurs dans les principales autres villes, à savoir Vitré, Fougères et, dans une moindre mesure, Saint-Malo et Dinan, mais ils sont bien peu nombreux et ils se trouvent en concurrence directe avec ceux de Rennes. Notons au passage que des brodeurs rennais se déplacent dans les paroisses rurales, sans doute sur demande des trésoriers de fabrique, pour établir certains marchés puis livrer des ornements. La distance maximale du rayonnement de la ville en la matière s'élève à une soixantaine de kilomètres. À cette distance, au sud-ouest du diocèse de Saint-Malo, les trésoriers des fabriques achètent bannières et chasubles aux foires de Josselin. Au nord-est du diocèse de Rennes et dans une partie du diocèse de Dol, c'est une autre foire qui étend son aire d'influence, en concurrence avec Rennes, celle de Guibray, près de Falaise²⁶. Ainsi, au début du XVI^e siècle, les trésoriers de la riche paroisse Saint-Sulpice de Fougères vont, en général une fois tous les trois ans, à Guibray, en compagnie de marchands de la paroisse, qui contribuent au choix des ornements et des tissus précieux²⁷. Là, les trésoriers achètent et passent des commandes à des marchands de Tours ou de Rouen.

Cette question du choix des ornements, et donc de la commande, constitue une entrée essentielle pour saisir aussi bien le jeu des pouvoirs dans le cadre de la paroisse que certaines circulations dans le domaine artistique et culturel.

Acteurs et enjeux du choix des ornements Tissus, couleurs et ornementations

Dans le choix des ornements liturgiques interviennent évidemment les prescriptions de la hiérarchie ecclésiastique. Celle-ci se montre peu exigeante au XVI^e siècle, mais le devient nettement à partir du début du XVII^e siècle. Cette exigence se manifeste lors des visites pastorales, pour lesquelles il ne subsiste malheureusement pas de procès-verbaux, mais nous trouvons dans les comptes de fabrique des allusions à ces visites, notamment lorsque les trésoriers doivent justifier certains achats. L'évêque et ses vicaires ne se préoccupent plus seulement de l'état des ornements, mais également de leur nombre, des couleurs et des matières et, surtout, ils exigent l'achat de nouveaux linges et vêtements, ce qui s'explique à la fois par le développement de certaines dévotions et par une volonté renforcée

²⁶ Son influence semble surtout forte aux XV^e et XVI^e siècles, même si elle se manifeste encore au XVII^e siècle.

²⁷ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, G Fougères, Saint-Sulpice 30, 31, 32.

de décence et de magnificence du culte²⁸. À partir de 1640 environ, les rec-teurs se font les relais actifs de ces exigences, certains n'hésitant pas à acheter eux-mêmes des ornements avant de chercher à se faire rembourser par les trésoriers.

Pour autant, les paroissiens jouent également un rôle dans le choix des bannières, linges et vêtements. Ainsi, à Gévezé, en 1644, le trésorier est rémunéré pour «estre allez expres audict Rennes en compagnie de monsieur le recteur et quelques paroissiens» acheter divers tissus afin de réaliser une chape²⁹, une chasuble et deux dalmatiques avec leurs étoles et manipules³⁰. Les discussions sont réelles, notamment à propos du choix de la bannière, qui est le «drapeau» de la paroisse, pour reprendre l'expression d'Alain Croix³¹. En témoigne cette affaire jugée par la sénéchaussée royale de Fougères, dans laquelle un témoin rapporte qu'à La Chapelle-Saint-Aubert, en 1689, une brodeuse ayant apporté une bannière, «les paroissiens s'assemblent pour voir si elle leur hettoit³² et si ils la prendroient», avant qu'une dispute éclate avec le recteur³³.

Les goûts de la société laïque interviennent également par le biais des dons, qui constituent une forme d'évergétisme nobiliaire, au XVI^e comme au XVII^e siècle. Aussi certaines chasubles, au XVI^e siècle en tout cas, portent-elles des armoiries³⁴. Dans les paroisses urbaines, les dons sont aussi le fait des bourgeois, et l'on compte vingt et un dons de vêtements et de linges pendant les trois années du compte qui court de 1521 à 1524 à Saint-Sulpice de Fougères³⁵.

Mentionnons enfin les dons testamentaires effectués par certains ecclésiastiques qui possèdent quelques vêtements liturgiques, ce qui nous renseigne au passage sur la sociabilité cléricale.

²⁸ Voir MAYEUR, Jean-Marie, PIETRI, Charles, VAUCHEZ, André, VENARD, Marc (dir.), *Histoire du christianisme*, t. 8 : *Le temps des confessions (1530-1620)*, Paris, Desclée, 1992, p. 950 (pour la période postérieure à 1570).

²⁹ Chape : grande cape utilisée lors de cérémonies solennelles et de certaines processions.

³⁰ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, G Gévezé 7.

³¹ RIOUX, Jean-Pierre, SIRINELLI, Jean-François (dir.), *Histoire culturelle de la France*, t. 2 : CROIX, Alain, QUÉNIART, Jean, *De la Renaissance à l'aube des Lumières*, Paris, Seuil, 1997, p. 49.

³² *Si elle leur hettoit* : si elle leur plaisait.

³³ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 3 B 363.

³⁴ On note ainsi à Saint-Sulpice de Fougères, en 1524, «ung chasuble de soye blanche où y a deux escusons de deux testes de sanglier», et en 1614 «deux daumoires [dalmatiques] qui estoient de damas noir avecq des escussons sur lesquelz y a des testes de lyons» (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, G Fougères, Saint-Sulpice 33 et G Fougères, Saint-Sulpice 49).

³⁵ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, G Fougères, Saint-Sulpice 33.

De nombreux acteurs interviennent donc dans le choix des ornements, et c'est dans ce contexte qu'il faut, me semble-t-il, étudier les tissus, les couleurs et les ornements³⁶. Les objets conservés sont extrêmement peu nombreux en Haute-Bretagne, se réduisant à quelques bannières et quelques chasubles du XVII^e siècle³⁷, et l'essentiel de nos sources est une fois encore constitué par les comptes de fabrique et les inventaires qui y sont parfois joints.

La bannière principale d'une paroisse est presque toujours de velours ou de damas³⁸ rouge, ce qui s'explique à la fois par l'association de cette couleur au sang du Crucifié qui figure toujours sur ces bannières et par le prestige de la couleur pourpre, choisie pour un objet qui est d'abord le symbole de la paroisse³⁹. La Vierge et saint Jean encadrent souvent le Christ, tandis que le saint patron figure sur l'autre face. Notons enfin que ces bannières sont ornées de fils d'or ou d'argent.

Les chasubles, elles, ne sont pas toujours en soie au XVI^e siècle, et sont parfois polychromes. Si l'usage des chasubles de soie se généralise au XVII^e siècle, la polychromie, un temps en recul, revient en force dans la seconde moitié du XVII^e siècle avec la vogue des tissus fleuris. Les voiles de calice, dont le nombre augmente, comportent souvent, eux aussi, un décor végétal et floral utilisant de nombreuses couleurs, et l'utilisation de

³⁶ Sur cette question, voir, outre les ouvrages déjà cités et notamment celui de Christine Aribaud, MENANT, Marie-Dominique, «Le fil et la soie», dans CHARPY, Jacques (dir.), *Patrimoine religieux en Bretagne*, Rennes, Ouest-France, 1998, p. 104-109, contribution réalisée à partir des objets conservés en Bretagne, soit, pour les XVI^e et XVII^e siècles, essentiellement à partir du cas bas-breton.

³⁷ Mentionnons, dans le cadre géographique des anciens diocèses de Dol, de Rennes et de Saint-Malo, la bannière de Saint-Grégoire, datée 1702, celle de Tréhorenteuc, du XVII^e siècle, celle d'Épiniac, du XVII^e siècle pour partie puisque le fond date lui du XIX^e siècle. Il faut probablement y ajouter, toujours pour le XVII^e siècle, celles de Guipel (*Les bannières paroissiales du canton de Hédé*, Association d'études historiques du canton de Hédé, 1996, 24 p.), de Rimou et de Vieux-Vy-sur-Couesnon. En revanche, la bannière de Bazouges-sous-Hédé, vraisemblablement du XVII^e siècle, vient très certainement d'une autre région, probablement du Léon ou du Trégor, et n'est sans doute arrivée que plus tard dans la paroisse. C'est l'hypothèse avancée par Roger Blot («Bazouges-sous-Hédé. Église Saint-Martin. 2», *La Vie diocésaine*, 2000, n° 16) et qui pour moi ne fait aucun doute, parce que les critères stylistiques sont ici discriminants et parce que saint Pierre, qui figure sur la bannière, n'est pas le patron de la paroisse. En ce qui concerne les vêtements et linges liturgiques conservés, il faut mentionner une chasuble, une étole, un manipule et un voile de calice à Saint-Melaine-sur-Vilaine, ainsi que deux chasubles, une étole, un manipule et deux voiles de calice à Rennes, tous du XVII^e siècle.

³⁸ Damas : «tissu façonné qui se compose d'un effet de fond et d'un effet de dessin constitués par la face chaîne et la face trame d'une armure de base» (ARIBAUD, Christine, ouvr. cité, p. 191).

³⁹ Sur ce sujet, voir, en sus de l'analyse d'Alain Croix citée *supra*, PROVOST, Georges, «Bannières», dans CROIX, Alain, VEILLARD, Jean-Yves (dir.), *Dictionnaire du patrimoine breton*, Rennes, Apogée, 2000, p. 108-109 + CD-Rom.

fil d'or et d'argent est de plus en plus courante. Si nous considérons les deux chasubles rennaises et les deux voiles de calice, tous du XVII^e siècle, qui ont été conservés, nous constatons que les motifs végétaux et floraux usent du vert, du violet, du rose, du rouge, du jaune et du bleu ; pour une chasuble et un voile de calice s'y ajoutent des fils d'or et d'argent. Quant aux nappes, elles sont souvent, au XVII^e siècle, partiellement en dentelle, ce qui ne semble guère être le cas auparavant.

Ces évolutions se retrouvent dans d'autres régions de France, sans qu'il soit possible d'établir les courants de circulation des modèles⁴⁰. Toujours est-il que ces changements dans l'emploi des matières, des couleurs et des ornementations accompagnent, en Haute-Bretagne comme ailleurs, les évolutions fondamentales qui s'opèrent dans le domaine religieux, et donc culturel, du fait de la Réforme catholique.

Pratiques religieuses, évolutions liturgiques et diffusion des nouvelles dévotions

De fait, l'étude des vêtements et linges liturgiques nous renseigne sur l'application effective, à l'échelle locale, de la Réforme catholique, tout autant qu'elle nous fournit des informations précieuses sur des pratiques religieuses difficiles à appréhender.

Ainsi, alors que nous sommes assez largement ignorants du déroulement concret de la communion, l'existence, attestée par les inventaires d'ornements, de longues nappes de communion dès le début du XVI^e siècle nous permet de cerner avec davantage de précision la façon dont les fidèles communient. De même, la réalisation et l'emploi des costumes de statues, des courtines et des tentures lors de certaines occasions, nous renseignent sur des dévotions et un calendrier des fêtes qu'il est difficile et parfois impossible de saisir par le biais d'autres sources.

Avec la Réforme catholique, les évolutions sont nombreuses, et cela nous permet précisément de mesurer l'application progressive de cette Réforme. À Trébédan, près de Plélan-le-Petit, en 1630, les trésoriers achètent «de la toile blanche pour tendre le sacraire», la couleur blanche étant associée à la lumière divine et au Saint-Sacrement, dont le culte est alors fortement développé⁴¹. En 1655, ils achètent du tissu afin de réaliser un rideau «pour couvrir le tableau du Rosaire»⁴², tandis que, la même année,

⁴⁰ En tout cas, le Haut-Languedoc est touché plus tardivement par la vogue des tissus à fleurs (ARIBAUD, Christine, *ouvr. cité*, p. 71).

⁴¹ Arch. dép. Côtes-d'Armor, 20 G 614.

⁴² *Ibid.*

ceux de Saint-Jouan-de-l'Isle, près de Caulnes, rémunèrent le « tailleur qui a fait la tante desur les fons » baptismaux⁴³. Ces évolutions sont, dans cette région du diocèse de Saint-Malo, plus tardives que dans les paroisses de l'est du diocèse et que dans celles du diocèse de Rennes. Les explications sont diverses. Elles tiennent en partie à des raisons économiques, liées à la richesse des paroisses et à l'éloignement par rapport au marché rennais. Mais l'avance chronologique des villes, y compris d'une petite ville comme Montfort, tient aussi sans doute à la densité de la présence cléricale. Les explications sont également d'ordre pastoral, car une paroisse comme celle de Saint-Brice, dans le Coglès (et donc dans le diocèse de Rennes), qui est une paroisse rurale, à 40 km de Rennes, proche du pays toilier certes mais sans en faire vraiment partie, possède déjà des tentures installées au-dessus du maître-autel et des fonts baptismaux au tout début du XVII^e siècle⁴⁴, alors qu'il faut attendre le milieu du siècle pour constater la même chose à Saint-Jouan-de-l'Isle. Avec une chronologie différente, donc, selon les endroits, l'application de la Réforme catholique se traduit par la disparition progressive des courtines, l'installation de ciels de dais d'autel⁴⁵, la multiplication des parements d'autel⁴⁶, l'achat de voiles de calices⁴⁷ et d'ornements spécifiques pour le port du Saint-Sacrement aux malades.

Avec l'apparition puis le développement rapide des confréries de dévotion, c'est un nouveau marché, important, qui se crée. Les confréries du Rosaire y occupent une place prédominante. En effet, les dominicains exigent, pour donner leur aval à l'institution d'une confrérie, que les confrères fassent réaliser une bannière blanche⁴⁸, qui devient généralement la deuxième bannière présente dans une paroisse rurale. Cela vise évidemment à affirmer la puissance de ces confréries, tandis que le développement du blanc accompagne probablement une évolution du goût et de la sensibilité, jusque là plutôt portés, dans les paroisses rurales en tout cas, vers les couleurs vives. Ces bannières doivent comporter un programme iconographique précis, comme le rappelle l'évêque de Rennes aux paroissiens de Javené, près de Fougères, qui, en 1674, désirent ériger une confré-

⁴³ Arch. dép. Côtes-d'Armor, 20 G 564.

⁴⁴ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, G 561.

⁴⁵ Dais d'autel : ouvrage de bois fixé ou soutenu au-dessus d'un autel. À ce dais est généralement attaché un ciel, ouvrage en tissu servant à mettre en valeur l'autel.

⁴⁶ Parement d'autel : élément de décor servant à couvrir la face et éventuellement les côtés d'un autel. Il s'agit plus précisément ici d'antependiums car ces parements d'autels sont en tissu.

⁴⁷ Voile de calice : grand voile carré qui recouvre entièrement un calice. Il peut comporter en son centre le monogramme du Christ ou une représentation iconographique.

⁴⁸ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 18 H 30.

rie du Rosaire : «Ilz auront unne baniere blanche avecque [...] l'image de la sainte Vierge et des susdis saint Dominique et sainte Chaterine de Sienne resevant de ses mains le saint Rosaire»⁴⁹. Ces confréries, qui possèdent toujours un autel, achètent également des linges et garnitures, tel le devant d'autel, de couleur blanche, achetée par la confrérie d'Amanlis⁵⁰ à un brodeur rennais en 1669. Il est spécifié dans le contrat que ce devant d'autel comprendra «une figure de la bien heureuse Vierge du saint Rosaire en broderie d'or et d'argent [...], autour de laquelle il y aura un rosaire en broderie, laquelle figure tiendra son fils Jesus qui portera un chapellet en la main et ladite figure un autre»⁵¹. Par ce biais, les linges et garnitures visent, comme les bannières, à remplir un rôle pédagogique voulu par l'Église de la Réforme catholique.

Ainsi, les bannières, linges et vêtements liturgiques présentent un intérêt qui est loin de se réduire à de simples discussions de sacristie. Leur étude nous renseigne sur les contextes, les échanges et les évolutions dans les domaines économique, artistique, culturel et religieux. Cette approche peut être complétée par une recherche portant sur d'autres types d'objets ayant une fonction liturgique et, d'une façon plus générale, sur les conditions matérielles du culte et leurs multiples implications.

Bruno RESTIF

RÉSUMÉ

L'étude, à l'échelle des diocèses de Dol, de Rennes et de Saint-Malo, des bannières, linges et vêtements liturgiques aux XVI^e et XVII^e siècles, permet d'envisager un certain nombre d'échanges économiques, culturels et artistiques. Il convient en effet d'étudier l'investissement financier des paroisses et l'importance de leur patrimoine matériel, l'étude permettant également de saisir les artisans et de mesurer le rayonnement économique de Rennes. Dans un second temps se pose la question du choix des ornements, dans lequel interviennent la hiérarchie ecclésiastique, le clergé local mais aussi les paroissiens, à quoi s'ajoute un évergétisme nobiliaire. C'est dans la prise en compte de ce contexte que nous pouvons étudier les tissus, les couleurs, les ornements. Enfin, les bannières, vêtements, linges et garnitures liturgiques nous renseignent sur des pratiques difficiles à appréhender, sur les évolutions de la liturgie, ainsi que sur la diffusion des nouvelles dévotions dans le cadre de la Réforme catholique.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Dans le diocèse de Rennes.

⁵¹ Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, 4 E 982.